LE DOUBLE CRIME D'AUCHY-LEZ-HESDIN

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Une belle famille

C'est à 3 kilomètres environ de l'ancienne abbaye, transformée en filature de coton, que dans la très importante ferme de la Carnoye, fut accompli l'acte tragique qui, en supprimant, à coups de revolver deux braves et honnêtes chefs de famille : M. Louis Dewamin, 50 ans, et son épouse, née Marthe Desmons, laissent maintenant six orphelins sans soutien : Marie-Madeleine, 19 ans ; Louis, 16 ans ; Thérèse, 14 ans ; Paul, 11 ans 1/2 ; Hubert, 7 ans, et Geneviève, 3 ans 1/2.

Sur un coteau assez ardu, au sud duquel coulent les eaux claires de la Ternoise et dont l'horizon nord-est est limité par les plateaux boisés de **Fruges**, l'exploitation de M. Louis Dewamin s'élève, cachée dans un boqueteau.

Dans la ferme, mardi soir, le personnel avait été retenu assez tard. Une jument devait, en effet, « mettre bas » au cours de la nuit et, de ce fait, M. Dewamin, jusqu'à 22 h. 30, était resté auprès de ses hommes : le berger Abel Debay, un brave sexagénaire qui, depuis huit ans, est au service de ses patrons ; le valet Desmaretz, qui compte une douzaine d'années de travail à la ferme de la Carnoye ; l'autre berger, Auguste Méquignon, qui compte trente-quatre ans de services ; le Polonais Joseph Bukowskaw. A 22 h. 30, M. Dewamin quittait l'écurie et rentrait dans son appartement voisin, où il se couchait, non sans avoir recommandé à ses hommes de l'appeler quand « l'événement » se produirait.

Minuit : heure du crime !

Minuit venait de sonner, tout à coup, un cri d'enfant vint troubler le calme de la campagne endormie. Juste à ce moment « l'événement » attendu dans l'écurie se produisait et, surpris, inquiets même aussi le Polonais, le valet et les deux bergers se précipitaient vers l'habitation de leur maître, appelaient celui-ci et, sans obtenir de réponse, pénétraient

A cet instant, le petit Hubert, qui s'était réveillé brusquement en entendant un coup de revolver claquer dans la chambre voisine de la sienne (la chambre de ses parents), s'était levé et en larmes, s'avançait au devant des visiteurs... Sur le sol, le corps de M. Louis Dewamin gisait, la face contre terre. Plus loin, les ouvriers et l'enfant découvraient le cadavre de Mme Dewamin, affalé sur un panier d'œufs. Le lit, défait, était couvert de sang !

Le petit Hubert, effrayé, eut quand même la présence d'esprit de sauter sur le lit de sa petite sœur Geneviève, qui, enfin réveillée, balbutiait quelques paroles et s'accrochait au cou de son frère en voyant l'horrible spectacle.

L'enquête est ouverte

Les domestiques, également épouvantés, n'eurent plus qu'à téléphoner à la gendarmerie d'Auchy-les-Hesdin et, à une heure du matin, le maréchal des logis-chef Lepape, aidé des gendarmes Daniel, Genelle et Honoré, arrivaient sur les lieux du double crime, pour commencer l'enquête, enquête qui s'avère d'ailleurs très difficile. Au cours de cette nuit noire, à travers les terrains vallonnés et boisés de la région, des battues se répétèrent, vainement.

Aux premières heures du jour, le parquet de Saint-Pol-sur-Ternoise arrivait à la ferme. M. le procureur Tison, M. le juge d'instruction Martin Deider, M. Leroy, greffier, bientôt rejoints par MM. Coutet, maire d'Auchy : les docteurs Herbay et Lemaître ; Monfliers, juge de paix ; Poulain, greffier, interrogeaient le personnel de la ferme, tandis que, dans la chambre du crime, M. le docteur Andrès, médecin légiste, pratiquait l'autopsie des corps des victimes.

Mme Dewamin avait été frappée de deux balles, dont la seconde, mortelle, entrée par l'épaule droite, était sortie derrière le sein gauche ; M. Dewamin portait, lui, une blessure au-dessus de l'oreille droite et une autre au sommet de la tête.

On suppose, d'après les déclarations de M. le docteur Andrès, que les fermiers ont été attaqués alors qu'ils étaient couchés et que c'est dans un effort suprême et vain de protection qu'ils sont tombés sur le parquet.

Le lieutenant de gendarmerie Capart, de Saint-Pol, a reçu, au cours de la matinée, les inspecteurs Mariani et Dorise, de la brigade de police mobile de *Lille*, à qui fut confiée la charge de rechercher les causes de ce double crime, ainsi que le ou les auteurs.

Deux « témoins » arrêtés ; un autre recherché

Pendant les interrogatoires, la gendarmerie d'*Arras*, sur mandat d'amener du parquet de *Saint-Pol*, arrêtait deux ouvriers polonais qui avaient travaillé dans la région : l'un à *Fillières*, l'autre à la ferme de la Carnoye, deux témoins dont l'audition paraissait fort utile à l'enquête, d'autant plus utile que le second avait plusieurs fois adressé des menaces à M. Dewamin.

Les deux ouvriers étrangers furent amenés à la gendarmerie de Saint-Pol, où, dans la soirée, les policiers vinrent les interroger.

Ils recherchent, d'autre part, un journalier étranger, du nom de Gavron Martine, qui, de lui-même, quittait, lundi dernier, le service de M. Dewamin pour rejoindre, — déclarait-il, — Amiens. L'audition de cet ouvrier paraît également très utile.

Vengeance ou tentative de vol

Un voile très épais couvre ce crime, dont il n'est pas possible encore de définir les causes.

Vengeance ou vol ?

La question reste posée, en effet.

S'il s'agit d'une vengeance d'ouvrier congédié — ce qui peut être admis facilement, car les chiens n'ayant presque pas « donné », on en conclut que l'assassin devait être un habitué de la maison — s'il s'agit d'une vengeance, dirons-nous, il aurait fallu, au préalable, qu'il y ait mésentente entre l'employeur et l'employé renvoyé. Or, on ne connaît pas d'autre ouvrier congédié que le Polonais O..., amené hier, à *Saint-Pol*, et qui, se trouvant à *Arras* mardi soir, a fourni un alibi.

Il ne peut s'agir d'un vol prémédité, car l'argent contenu dans un portefeuille et une cassette, placés à proximité du lit, n'a pas été touché. Pour voler, l'assassin n'était pas forcé de tuer.

Le plus grand mystère règne donc autour de ce crime affreux qui, dans toute cette belle région d'*Auchy-les-Hesdin*, dans les centres agricoles de *Fruges*, *Saint-Pol*, *Montreuil*, sera discuté et commenté par les nombreux amis qui entouraient M. et Mme Dewamin de toute leur sympathie.

Les funérailles des malheureuses victimes auront lieu, croit-on, samedi matin. R. L.

UNE RÉSOLUTION DES ÉMIGRÉS POLONAIS

La Fédération des Emigrés Polonais nous communique la note suivante :

« Le Conseil d'administration de la Fédération des émigrés Polonais en France, réuni, à **Lens**, après discussion de diverses questions concernant l'émigration, joint sa voix à celle de l'ensemble des citoyens polonais, de l'intérieur et de l'extérieur, et s'associe aux manifestations générales en vue de conserver à la Pologne restaurée, son intégrité nationale et territoriale.

» Il considère que cette position, conforme tant aux traités qu'aux intérêts vitaux du peuple libéré est la seule capable de sauvegarder la paix du monde et d'éviter la fascisation de notre pays ».

LA FÊTE NATIONALE POLONAISE a été célébrée hier à Lille

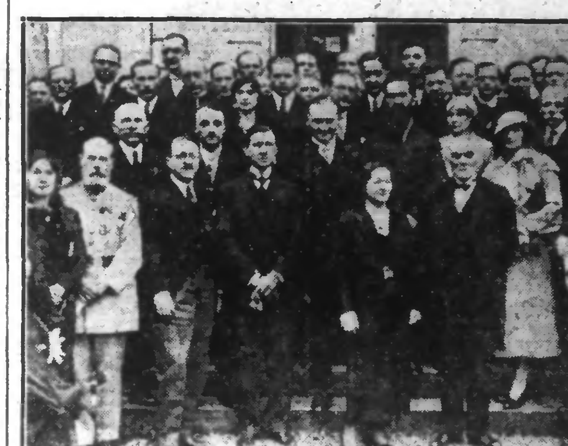

Les personnalités entourant M. KARA, Consul général de Pologne à Lille, sur le perron du Consulat

La fête nationale polonaise a été célébrée hier, à Lille, avec éclat par la Colonie Polonaise de la région.

Le matin, dès 10 heures, une cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Maurice, après quoi, à partir de 11 heures, M. Stanislas *Kara*, Consul général de Pologne, a reçu au Consulat, 45, boulevard Carnot, les vœux et félicitations de nombreuses délégations de ses compatriotes habitant le Nord et le Pas-de-Calais.

Aux vins d'honneur qui furent servis, on remarquait notamment la présence de M. *Decaux*, vice-président des Amitiés Franco-Polonaises, représentant M. *Châtelet*, Recteur d'Académie ; M. *Reger*, président de l'Union des Ouvriers polonais et Mme *Marquigny*, déléguée des amis de la Pologne.

M. *Kara* donna le signal de la fin de la réunion intime, en levant son verre à la santé de tous ses compatriotes et en remerciant ses nombreux amis des marques de sympathie qu'ils venaient de lui témoigner.

EN POLOGNE

D'autre part, on mande de Varsovie qu'à l'occasion du 3 mai, fête nationale polonaise, anniversaire de la Constitution de 1791, des cérémonies ont eu lieu dans toutes les villes de Pologne. Les bâtiments officiels et les maisons privées étaient pavoisés aux couleurs nationales et ornés des portraits du président de la République et du maréchal Pisuldski.

Une importante réunion de la Société des Agriculteurs du Nord

Elle eut lieu hier à Lille, et on y examina principalement les conditions de culture de la pomme de terre

La Société des Agriculteurs du Nord a tenu séance hier, mercredi, à la salle Maréchal, rue Solférino, à Lille, sous la présidence de M. Emmanuel *Lanthiez*, président.

On y remarquait la présence de MM. Auguste *Potié* et Florimond *Desprez*, présidents honoraires ; C. *Destombes*, *Sénéchal*, *Langrand*, *Grandel*, vice-présidents ; *Merchier*, secrétaire général ; *Pasquesoone*, J. *Dorchies*, *Vezin*, directeur des services agricoles du Nord ; *Halbronn*, directeur adjoint ; *Des Rotours*, député ; *Riez*, vétérinaire départemental ; Paul *Vennin*, etc...

Au cours de cette séance, il convient de noter une fort intéressante conférence de M. Vezin, sur la question de la culture de la pomme de terre dans la région du Nord, sur les maladies et la production des semences.

Mais arrivons-en au compte rendu de cette intéressante séance.

REMERCIEMENTS AUX PARLEMENTAIRES

Dès le début de la séance, M. Emmanuel *Lanthiez*, remercia les parlementaires du Nord d'avoir appuyé le vœu des Agriculteurs concernant la pomme de terre.

M. Merchier se déclara ensuite désireux de voir les agriculteurs assister encore plus nombreux aux séances de la société pour la défense de leurs intérêts.

La question des pommes de terre traitée par M. Vezin

Dès le début de sa conférence fort instructive, M. *Vezin* parla d'abord de l'importance de la culture de la pomme de terre dans le Nord.

Il fait connaître que de 1912 à 1932 l'étendue cultivée en pommes de terre de plein champ, passe de 17.700 ha. à 24.000 ha., soit une augmentation de 35 %.

« Ce fait est d'autant plus remarquable que, dans l'ensemble de la France, la culture de la pomme de terre reste depuis longtemps stabilisée à 1.500.000 ha. Par contre, il faut bien noter l'accroissement très important des rendements dans toutes les régions françaises, accroissement qui peut aller de 30 à 50 % sur les rendements d'avant guerre.

L'orateur recherche les mesures pour maintenir intéressante la production. Il préconise d'organiser en France la production des semences de pommes de terre. Cette dernière méthode peut être utilisée pour son plus grand profit par le cultivateur lui-même, pourvu qu'il veuille s'instruire et se discipliner ».

Pour le Nord, le Pas-de-Calais, l'Aisne, la Somme et l'Oise, la surface ensemencée en pommes de terre est de 75.000 ha.

On peut considérer que chaque année 50.000 ha. sont plantés avec des semences d'importation : hollandaise, allemandes, polonaises. En comptant un minimum de 1.500 kilos de plants à l'hectare, c'est 75.000 tonnes que la région du Nord achète tous les ans, 7.500 wagons de 10 tonnes et au prix moyen des dernières années, c'est-à-dire environ 100 fr. c'est une dépense à l'étranger de 75 millions de France.

« Pour la France entière, et en ne comptant qu'un renouvellement de semence tous les trois ans, c'est une demande annuelle de 250.000 tonnes, d'une valeur (année moyenne) de 250 millions.

» Pour éviter la surproduction, il faut donc que nous arrivions à produire en France les semences qui nous sont nécessaires. Le département du Nord est tout désigné pour se diriger dans cette voie.

Il faut pour cela : 1° bien connaître les maladies de la pomme de terre ; 2° se réunir entre producteurs disciplinés et se soumettre à un contrôle rigoureux ».

M. Vezin examine ensuite les différentes maladies qui frappent le tubercule, puis il fait connaître qu'un groupement de producteurs de semences de pommes de terre, celui d'Hazebrouck, est déjà bien au point. Il réunit 250 cultivateurs dans 22 communes. C'est un exemple à suivre.

Il conclut en déclarant que le ministre de l'Agriculture vient de nommer une commission chargée d'organiser l'inspection officielle des cultures de pommes de terre de semences.

M. *Fauconnier* demande si la nature physique d'une semence peut être influencée par la qualité du sol. Il pose la même question pour la nature génétique. Il est répondu oui, à la première question, non à la seconde par M. Florimond *Desprez* et par M. *Vezin*.

La conférence de M. Vezin se termina par la projection d'un film du ministère de l'Agriculture sur le Doryphore, cet insecte ravageur des plants de pommes de terre, et sur les moyens de le détruire. Le film terminé, M. *Des Rotours*, député, insiste sur la nécessité d'entreprendre la lutte partout où un foyer de Doryphore, si petit soit-il, est signalé. M. *de Grandel* parla dans le même sens, demanda la fermeture des régions contaminées au point de vue exportation. Ce vœu est pris en considération par l'assemblée, qui confirme encore son vœu de la dernière réunion, demandant la lutte contre le Doryphore.

La prochaine réunion est fixée exceptionnellement au second mercredi de juin.

SCÈNE TRAGIQUE A BORD D'UNE PÉNICHE A CAMBRAI

Une femme frappa d'un coup de couteau son mari endormi et se blessa également

C'est une fois de plus, la neurasthénie, qui est cause de la tragédie, se déroulant mardi soir, sur les flots verts du canal de Saint-Quentin, tragédie qui, on le craint, entraînera dans la tombe, l'une des deux victimes.

Voici les faits, succinctement rapportés, à la suite d'une courte enquête, et les renseignements à nous fournis de bonne grâce par M. Payen, accueillant commissaire de police.

Le drame

Il pouvait être 23 h. 30. Au quai de Selles, était amarré, lourdement chargé, le bateau portant enseigne « Némésis » ; à bord, reposant, après un dur labeur quotidien éreintant, se trouvaient, sur le lit de la cabine, les propriétaires de la péniche, M. Pierrut Florentin, 59 ans, et son épouse, née Dusanter Héloïse, 49 ans, tous deux mariniers d'honnêteté parfaite.

Mme Pierrut est atteinte de neurasthénie aiguë.

Que fit-elle ce soir-là ? Elle se leva, sans bruit, s'empara d'un couteau de cuisine, destiné plutôt à l'usage d'un boucher, et alors que son mari dormait, porta à celui-ci un violent coup de cette arme, qui l'atteignit à l'oreille droite.

Le malheureux eut la force de lever, et se blessant aux mains, de même que sa femme d'ailleurs, put quand même, en dépit de la douleur, saisir l'arme ensanglantée.

Tous deux tombèrent alors, tandis que des mariniers, accourus au bruit, grimpèrent sur le pont pour porter secours.

A minuit 40, les deux mariniers étaient transportés d'urgence à l'Hôpital civil, où ils recevaient les soins que nécessitait leur état. Celui de la femme n'est pas alarmant, il n'en n'est pas de même, hélas ! de celui du marinier, qui est très grave.

UN DÉSÉQUILIBRÉ S'EST FAIT DÉCAPITER PAR UN TRAIN A NOMAIN

Hier matin mercredi, le cadavre décapité d'un homme a été découvert sur le ballast de la ligne de chemin de fer de **Lille** à **Valenciennes**, sur le territoire de **Nomain**, à proximité de celui d'**Orchies**, non loin du pont coias.

La gendarmerie d'Orchies, prévenue aussitôt, établit rapidement qu'il s'agissait d'un ouvrier agricole de nationalité belge, travaillant chez M. Jean Défontaine, à **Orchies**, et nommé Maurice-Hector-Léo Fleuw, né le 3 mars 1912 à **Werleghem**, près d'**Audenarde**.

Depuis samedi, il était en proie à une espèce de folie de la persécution, il était très estimé de ses patrons, travailleur, sobre et économe ; il portait plus de 700 francs dans ses vêtements.

Le cadavre a été transporté à la mairie de **Nomain** et la famille a été prévenue, en Belgique, avec les ménagements qui s'imposent.

UN CADAVRE DE NOUVEAU-NÉ DÉCOUVERT SUR LA PLAGE A BOULOGNE

Vers 21 heures, hier soir, la police de permanence a été prévenue qu'un cadavre de nouveau-né avait été découvert sur la plage, boulevard Sainte-Beuve, à **Boulogne**. Des agents se sont rendus immédiatement sur les lieux, ont recueilli le petit cadavre et l'ont transporté à la Morgue. Une enquête sera ouverte dès ce jour.

UN MINEUR TUÉ PAR UN CAILLOU A MARLES-LES-MINES

Le mineur, M. Delannoy Emile, 48 ans, demeurant à **Marles-les-Mines**, 22, cité Saint-Barbe, a été blessé mortellement par la chute d'un caillou qui s'était détaché du toit de la galerie, alors qu'il travaillait à l'étage 355 du siège n. 3 de la Compagnie des Mines de Marles.

Cet accident a jeté la consternation dans la cité Sainte-Barbe, où le malheureux mineur était très connu.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 9.51) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

Un motocycliste gravement blessé au cours d'une collision

Un accident présentant un certain caractère de gravité s'est produit, vers 20 heures, face au numéro 72 de l'avenue Jean-Jaurès. Une motocyclette pilotée par M. Emile Descamps, 20 ans, employé, demeurant 29, rue St-Jacques à Croix, ainsi qu'une automobile conduite par M. Alphonse Vandenos, 33 ans, confiseur à Croix, 18, avenue Le Nôtre, à vive allure roulaient en direction de Lille. On ne sait exactement comment l'accident se produisit, toujours est-il que la moto fut prise sous le véhicule qui ne s'arrêta qu'à 65 mètres du lieu de l'accrochage après avoir fait une folle embardée vers le côté gauche de l'avenue. L'auto monta sur le trottoir, buta fortement contre un pylône électrique dont la base fut brisée et c'est probablement en cet endroit qu'une roue de la moto se détacha pour être retrouvée à 35 mètres environ du point de rencontre.

Ayant été brutalement projeté sur la chaussée, M. Descamps y resta étendu sous le coup d'une forte commotion. De suite les secours s'organisèrent et la victime fut transportée dans une habitation voisine en attendant l'arrivée de M. le docteur Bathiat, de Croix, auquel on avait fait immédiatement appel. Le praticien examina attentivement le blessé, releva de nombreuses blessures sur différentes parties du corps, et délivra un bulletin d'admission à l'hôpital « La Fraternité ».

L'auto et la moto ont été mises en fourrière dans un garage de la rue des Arts en attendant que l'enquête ait établi exactement à qui incombent les responsabilités de cet accident.

Aux dernières nouvelles on nous annonce que M. Descamps n'est atteint d'aucune fracture mais qu'il porte de nombreuses et graves contusions sur tout le corps. Son état est stationnaire.

Halle Flipo fromage Hollande 1/2 k. 6 fr.

AUTOMOBILISTE EN DÉFAUT

Pour avoir piloté une auto dépourvue d'éclairage, à 23 h. 15, avenue Jean-Jaurès, procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Edouard Toulemonde, 30 ans, industriel, domicilié 6, rue Monplaisir, à Lannoy.

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Dans son audience du 27 avril dernier, le tribunal de simple police de Roubaix a condamné M. Pohl Edouard, demeurant boulevard de Strasbourg, 26, à 5 fr. et à 11 fr. d'amende ; Mme Eovacs Irma, demeurant rue des Filatures, 53, à 2 fr. d'amende, et Mme Verbrugghe Jeanne, demeurant rue Delespaul, 17, à 5 5fr. et à 11 fr. d'amende, pour fréquentation scolaire irrégulière de leurs enfants.

EXCELCIOR
Spécialite de bière en PETITS FUTS pour familles
LA GRANDE " " BRASSERIE
QUALITÉ D'ABORD RISTOURNES & PRIMES

FÉDÉRATION DES BÉNÉFICIAIRES DES H. B. M.

Le bureau de la Fédération s'est réuni dimanche, au café des Arcades, sous la présidence de M. Charles, président.

Etaient représentés les groupements de Lille et communes environnantes : Roubaix, Tourcoing, Wasquehal, Toufflers, Lers, Hem, Wattrelos, Lys, Caudry pour l'arrondissement de Cambral, Rœulx pour celui de Valenciennes, etc.

Le secrétaire donna lecture du procès-verbal de la dernière réunion. Il rappela le bon accueil que les délégués ont reçu lors de leur visite à la préfecture. Le président mit le Comité au courant de la correspondance échangée depuis plusieurs mois avec les personnalités s'occupant de la défense de la famille et de la petite propriété, notamment avec M. Maurice Vincent, président des H.B.M. à la Chambre, et M. Pernot, président du groupe de la défense de la famille. Partout où des démarches ont été faites, les délégués ont reçu le meilleur accueil et ont été assurés de l'appui des concours sollicités et des résultats satisfaisants ont été obtenus à ce jour.

Me Yves Brochen, avocat-conseil de la Fédération, donna lecture et commenta la lettre envoyée par les soins de chaque groupement affilié aux conseillers généraux de leur région. La Fédération insistant d'une façon toute particulière pour qu'il ne soit rien changé à la participation départementale, mais qu'au contraire, il soit tenu compte des charges de famille nouvelles chez les intéressés.

Différents rapports présentés par les groupements de Wasquehal, Caudry et Rœulx furent adoptés. Une deuxième série de réunions de propagande aura lieu dans le département ; à ce sujet, il est rappelé aux intéressés qu'ils peuvent s'adresser aux sièges des groupements ci-dessous :

Syndicat des Petits Propriétaires de Lille et communes environnantes, 11, place du Théâtre, Lille ; Syndicat des Petits Propriétaires de Roubaix et communes environnantes, 19, rue du Chemin-Neuf, à Roubaix ; Groupement de Wasquehal, 59, avenue de la Victoire, Wasquehal ; M. Lacasse, 17, rue Michelet, à Caudry, pour les arrondissements de Cambral et Avesnes ; M. Louis Dupret, pour les arrondissements de Valenciennes et Doual, rue Gilbert-Cotte, à Rœulx, ou au président, 179, avenue Alfred-Motte, à Roubaix.

Notre **RÉCLAME de BOIS COURBÉ**
Chaise enfant transformable **41 et 50 fr.**
Chaise à 4 arcs .... **38.50 et 39 fr.**
Fauteuils de Bureau ...... **88 et 92 fr.**
Sans précédent :
1/2 fauteuil pour café .... **49 fr.**
L'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL, Roubaix

UN BEAU GESTE DU COMITÉ OFFICIEL DES FÊTES DU FONTENOY

La somme de 48 fr. 60 a été remise au bureau de bienfaisance, au profit des chômeurs. Cette somme représente le produit d'une quête faite pendant la distribution des lots aux commerçants pour la fête du 1er mai.

Le Comité rappelle aux commerçants qui ont obtenu des lots pour la fête du 1er mai qu'ils doivent déposer la liste des gagnants chez M. Vandeputte, 27, rue Richard-Lenoir, le plus vite possible.

FONDATIONS ALFRED MOTTE-GRIMONPREZ, THÉODORE LALLEMAND, JULIEN GADENNE

Annuellement, le bureau de bienfaisance distribue, aux ménages ouvriers les mieux tenus, ainsi qu'aux familles nombreuses et nécessiteuses, des primes en nature et en argent provenant des fondations Alfred Motte-Grimonprez, Théodore Lallemand et Julien Gadenne, ainsi que les dons du Comité des fêtes de la Fosse-aux-Chênes et du Cul-de-Four, du Comité des fêtes franco-belge et de quartiers de 1923, de la Société les Amis de l'Epeule, du Tir Régional et du bureau de bienfaisance.

Cette cérémonie aura lieu le dimanche 14 mai, à 11 h., dans la vaste salle Pierre de Roubaix, à l'hôtel de ville.

LA GRANDE-HARMONIE A BELFORT ET A METZ

Notre brillante Musique municipale se rendra, à la Pentecôte, à Belfort et à Metz, pour y donner des concerts de gala. Celui du lundi 4 juin, de 16 h. à 18 h., sera radiodiffusé par le poste de Radio-Strasbourg.

Sous la direction de leur éminent chef, M. Mousquet, nos musiciens se préparent à soutenir dignement, dans cette région, la réputation artistique de notre première société musicale.

De brillantes réceptions officielles leur sont réservées par les administrations municipales de ces belles cités, où la musique est très en honneur.

BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL

PAIEMENT DES RISTOURNES

Les bordereaux commençant par les lettres :

N. O. P. Q. R. du 8 au 13 Mai inclus.
S. T. U. V. W. X. Y. Z. du 15 au 20 Mai inclus.
A. B. C., du 22 au 27 Mai inclus.
DA. DEL., du 29 Mai au 3 Juin inclus.

Au CRÉDIT DU NORD, et à toutes ses succursales. 040.

Les ristournes payées sur l'exercice 1932 s'élèvent au 1er Mai à 1.100.000 fr.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Aujourd'hui jeudi, de 10 à 11 h., séance de vaccinations gratuites, dans un local du service d'hygiène, rue de Cassel, 45 (square Wibaux).

RELEVÉ DES PERMIS DE CONSTRUIRE

Jean Dujardin, représenté par M. Dupire, architecte, pour construire un étage à usage de bureaux en surélévation du garage existant, rue Vauban, près le 49.

Delainne, pour construire une maison à usage d'habitation, rue Jouffroy, 281.

Désiré Bondt, pour construire une buanderie dans sa propriété, rue Henry Regnault, 214.

Georges Baert, pour surélever d'un étage sa propriété rue des Longues-Haies 242.

André Bayart, pour construire un bâtiment à usage de bureaux dans le jardinet de sa propriété, 43, rue du Maréchal Foch.

Wimant, représenté par M. Delecroix, pour établir une clôture en béton armé à l'alignement au droit de son terrain front à la rue Philibert Delorme, angle des rues Bernard Palissy et Pigouche, ainsi que paver les trottoirs.

Vanmeenen, pour construire une fosse d'aisances et un abri pour le charbon dans sa propriété rue d'Anzin, 18, cour Fremaux, 11.

Uyttenhove, pour poser des chassis de toit à sa propriété rue de Lorraine, 18.

Edouard Vandecrux, pour poser des volets et une porte, peindre la façade de son immeuble rue d'Ypres, 3.

Steenhout, pour réparer la véranda et peindre la façade de sa propriété, 42, rue de la Lys.

Polvèche, pour poser un chassis de toit à sa propriété rue du Trichon, 76.

Vanmeenen, pour exécuter divers travaux de réparation et de plafonnage intérieurs, remplacer le chassis et la porte, peindre la façade de sa propriété, 51, boulevard de Metz.

Motte Bossut fils, pour installer une fosse septique dans leur propriété, rue de la Tuilerie, 34.

Vanweynsbergen, pour transformer la vitrine de sa propriété rue Pierre Motte, 3.

Trigallez, pour poser une vitrine à sa propriété rue du Collège, 55.

eldenberg, pour poser un chéneau, un tuyau de descente, poser une goulotte dans le trottoir, exécuter un recouvrement de fronton en ardoise à sa propriété rue Pierre-de-Roubaix, 37, rejointoyer et peindre les façades des 35 et 37, même rue.

COSTUME sur mesure, 2 ess. **375**
Haute nouveauté En réclame
Ets HERREMAN, r. Gde-Chaussée, Lille.

Sociétés et Comités

GRANDE HARMONIE DE ROUBAIX. — Vendredi à 20 h. 15, répétition générale.

ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT TURGOT. — Le Comité rappelle à ses membres que c'est le 11 juin qu'aura lieu la prochaine excursion. C'est la coquette ville de Bruges qui a été choisie comme but de cette excursion, avec visite de la ville, promenade au Lac d'Amour, etc... Le prix du voyage en autocar, y compris le déjeuner dans un restaurant choisi, a été fixé à 28 francs pour tous les membres, et à 30 francs pour ceux ne figurant pas sur les registres de l'Association. Pour les membres utilisant leur voiture personnelle, le prix du déjeuner est de 15 fr. On s'inscrit jusqu'au 15 mai au Concierge de l'Institut Turgot, 76, rue du Collège et chez tous les membres du Comité.

ORPHEON DES A. C. ET SOLDATS. — Ce soir jeudi, répétition générale et communication de la plus haute importance.

UNION DES MAITRES ARTISANS. — Aujourd'hui jeudi de 18 à 19 h. 30, permanence au siège, café Pandore, 28, rue Pauvrée. Cotisations 15 fr. par an. Renseignements aux artisans sur toutes questions fiscales, contentieux, assurances, etc...

LES CROIX DE FEU ET BRISCARDS. — Au cours de la prochaine assemblée qui aura lieu au siège, café des Sports, Bd Gambetta, samedi 6 mai à 19 h. 30, il sera donné les dernières instructions pour le voyage à Londres du 25 mai.

CERCLE SYMPHONIQUE DES MUTILES. — Aujourd'hui jeudi, répétition générale au Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance, à 19 h. 45.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

PING-PONG. — **Pingouin P.P.C.** : Ce soir à 20 heures, formation des équipes et matches de classement entre les équipiers. La Commission compte sur la présence de tous les membres.

LE ROULEMENT DU MOIS DE MAI AU CENTRE SPORTIF MUNICIPAL

Basket-ball. — Samedi après-midi : S.O.R. et U.S.R.

Dimanche : de 8 à 10 h. U.C.J.G. et Avenir Sportif. — De 9 h. à midi U.S.R. — De 10 h. à midi : S.O.R.

Athlétisme. — Plein Air et salle d'éducation physique : Lundi soir, Groupe sportif féminin « La Flandre ».

Mardi soir : Ecole roubaisienne d'éducation physique.

Mercredi soir : S.O.R. ; « La Roubaisienne » « La Flandre » et « L'Avenir ».

Jeudi après-midi : « La Turgotine ».

Vendredi : S.O.R. et « La Roubaisienne ».

Dimanche matin : « La Roubaisienne » ; S.O.R. et « Avenir Sportif ». — De 10 h. à midi : Ecole roubaisienne d'éducation physique. — Après-midi : S.O.R.

Football. — Chaque dimanche à 8 h. 30 : Terrain D : « Turgotine ». — A 10 h., même terrain « Avenir Sportif ».

Tennis. — Lundi de 15 à 17 h. L'Hirondelle et Indépendants (1 court chacun) — De 17 à 18 h. : S.O.R. (2 courts). — 18 h. La Flandre et U.S.R. (1 court chacun).

Mardi de 10 h. à midi et de 15 à 17 h. : Collège (2 courts). — 18 h. Linné-Mariot et La Roubaisienne (1 court chacun).

Mercredi de 18 à 19 h. 30 : Turgotine et S.O.R. (1 court chacun) — 19 h. 30 à 20 h. 30 Amicale Curie (2 courts).

Jeudi de 14 à 15 h. 30, Turgotine (2 courts) — De 15 h. 30 à 17 h. : Collège et Indépendants (1 court chacun) — 17 à 18 h. 30, Amicale Curie. — 18 h. 30 à 20 h. 30 : U.C.J.G. et Aviron (1 court chacun).

Vendredi : à 18 h., Tennis-Croquet et U.S.R. (1 court chacun).

Samedi de 14 à 16 h. : Linné-Mariot et Groupe Bancaire (1 court chacun). — De 16 à 18 h. : Club Tennistique et La Flandre (1 court chacun). — 18 h. : U.S.R. et Indépendants (1 court chacun).

Dimanche : de 7 à 8 h. 30, U.C.J.G. (2). — 8 h. 30 à 9 h. 30, Roubaisienne (2). — 9 h. 30 à 11 h. Turgotine (2) — 11 h. à midi : Aviron (2) — 14 à 16 h. S.O.R. et L'Hirondelle (1 court chacun). — 16 à 18 h. Linné et Indépendants (1 court chacun). — 18 h., Groupe Bancaire et Tennis-Croquet (1 court chacun).

Chaque matin de la semaine, à 6 heures. Tennis-Croquet, S.O.R. et Aviron.

SUPPORTERS. — **Club Allez Racing**, 21, rue Jouffroy : Les membres et amis inscrits pour la Finale pourront retirer leurs tickets à partir de demain vendredi. Le Comité lance un dernier appel aux membres pour aller encourager le R.C.R.

NATATION. — **Swimming-Club de Roubaix** Aujourd'hui à partir de 19 h. 30, en la piscine des Bains municipaux, rue des Champs, entraînement spécial pour les joueurs de water-polo en vue des championnats.

CERCLE NAUTIQUE L'AVIRON DE ROUBAIX. — L'entraînement quotidien continue pour les équipes officielles. Maintenant que les progrès de style sont appréciables, à dater de ce jeudi, on commencera à prendre des chronomètres.

— TENNIS : Ce jeudi à 17 h. 30 (un court) dimanche de 11 h. à midi (2 courts) au Centre sportif municipal.

— COMITÉ : Vendredi à 20 h. au Sartel, après l'entraînement ; ordre du jour : engagements des équipes pour les régates de Saint-Omer le 14 mai et organisation des grandes régates internationales de Roubaix le 21 mai.

ETAT CIVIL

Naissances : Jean Baranger, rue des Arts, 269 ; Paul Cabaret, boul. de Fourmies, 167 ; Marcelle Huyghe, rue Jules-Guesde, 180 ; Georges Plouvier, rue des Fossés, c. Vantroyen, 1 ; Françoise Vanreust, rue du Pile, 21 ; André Derasse, rue des 7 Ponts, 90 ; Irène Wroblewski, rue des Longues-Haies, 191 ; Marie Sancandi, rue des Longues-Haies, 211 ; Françoise Stragier, de Wattrelos.

Publications : Georges Vermylen, ingénieur, boul. Montesquieu, 70 et Madeleine Delnatte, s. p. à Wattrelos ; Marcel Denys, mécanicien à Croix et Marguerite Carrette, soigneuse, rue des Arts, 188 ; Lucien Vandenberghe, tapissier, quai de Gravelines, 10 et Denise Debarge, demoiselle de magasin, rue Jules Guesde, 152 b. ; Auguste Wallaeys, rattacheur, rue de l'Alma, 69 et Maria Serbruyns, ourdisseuse à Roubaix, rue de l'Alma, 69 ; Robert Vasseur, apprêteur, rue Watt, cour Six, 6 et Marie Masson, soigneuse, rue Watt, cour Six, 35 ; Joseph Zajac, mineur à Noyelles-sous-Lens et Françoise Baran, presseuse, rue des Longues-Haies, 211.

Décès : Sophie Lanneau, veuve Duquesne, 80 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Adolphe Plouvier, 69 ans, rue Jules-Guesde, imp. Ingouville, 15 ; Marie Verschueren, épouse Ponthieu, 63 ans, rue de Barbieux, 35 ; Virginie Toussaint, épouse Deboosere, 65 ans, quai de Cherbourg, 1 ; Victor Destrebecq, 55 ans, rue du Pile, 17 ; Simonne Callewaert, 4 mois, rue Van Dyck, 49.

WATTRELOS

Accident du travail. — A la filature de Saint-Liévin, Henri Benoit, 37 ans, dégorgeur, demeurant rue Henri Carette, 17, à attrelos, en dégorgeant, a eu la main prise entre le rouleau et le tambour de l'avant-train d'une carde, lui occasionnant l'arrachement de l'index du médius et de l'annulaire droits avec fracture probable du médius, nécessitant 25 jours de repos.

L'Union Chorale à Dunkerque. — Invitée par le comité des fêtes de cette ville, l'Union Chorale s'y rendra le 30 juillet (fête des Fabricants) et y donnera un concert public.

Les personnes qui désirent accompagner la société, peuvent dès maintenant se faire inscrire au siège, café Delcroix, 15, Grand'Place, où tous renseignements leur seront donnés.

Ce soir jeudi, à 19 h. 30, répétition générale.

Pour le dispensaire antituberculeux. — Le dispensaire antituberculeux a reçu un don de 32 fr. 25, produit d'une collecte effectuée le samedi 29 avril, au cours du bal donné par l'Amicale-Club du Crétinier.

Amicale du Pleuys. — Vendredi, à 19 h., entraînement obligatoire pour toute la section de basket-ball. Après l'entraînement, réunion de la commission pour la formation de l'équipe 1.

Javelots. — Résultats du concours de chez M. Vossart, 83, rue Négrier : 1. Vinck-Vosarst ; 2. Desmarchelier, Roubaix ; 3. Héras, Wanin ; 4. Maxime Wanin ; 5. Vinck, Vossart ; 6. Florin, Vossart ; 7. Steen, Roubaix ; 8. Velman, Roubaix.

Football. — **Stade Wattrelosien Sapin-Vert.** — Aujourd'hui jeudi, à 18 h. 30, sur notre terrain, culture physique et entraînement obligatoire pour tous les équipiers.

Demande de matches. — Pour son équipe 1B sur notre terrain dimanche 7 mai, à 9 h. Ecrire J. Gryson, 24, rue de l'Union, ou téléphoner 1.050 Roubaix.

Etat civil. — Naissances : Renée Deruyck, rue des Fossés, 30. — Louis Bauet, rue de la Carluyère, 30. — Térèse Lefebvre, rue du Sapin-Vert, 4. — Josette Vercoutère, rue Jeanne d'Arc, 27 — Jean Micel, cité Amédée Prouvost, 242 — Francine Rondelaere, rue du Crétinier, 44.

Publications. — Arsène Lebbrect, tireur de laines à Wattrelos et Pauline Dobbelaere, soigneuse Herseaux. — Jules Quint, employé, rue du Sapin Vert, 84 et Nelly Eekhaut, sténo-dactylo, rue de Wattignies, 38, à Tourcoing. — Jean Pontrain, emp. de commerce, rue Carnot, 292 et Denise Pollet, piqûrière, rue du Commandant Bossut, 158 — Pierre Bossut, électricien, rue Négrier, 63 et Elisa Vanasse, employée de commerce, rue Jean-Bart, 17. — Camille Calis, bonnetière, rue des Fossés, 47 et Clara Duquennoy, rue de la Paix, 15. — Fernand Lemaieu, lainier, rue de Lille, 220 à Roubaix et Jeanne Delnatte, sp., rue de Roubaix, 28. — Ademar Verriest, employé du cemin de fer, à Autryve (Belgique) et Simone Hoivoet, piqûrière, rue Carles Quint, 47.

Décès. — Jean Chatiiou, 1 jour, rue du Gauquier, rangée Narcisse, 1. — Emilie Sarrinet, ép. Petit, 36 ans, sp., rue Léon Marlot, 32 — Carmen Vander Brigghe, 3 ans, rue de la Baillerie, 7 — Claude Peingnez, 19 jours, rue Saint-Gérard, 12 — Georgette Geldhof, 1 an, rue des Ballons, impasse Desmulliez, 5.

CROIX

M. CLABAUT EST NOMMÉ RECEVEUR MUNICIPAL

Le nouveau receveur municipal vient d'être nommé après une vacance de 28 mois ; c'est M. Georges Clabaut, demeurant 48, rue Mirabeau à Croix, comptable « Aux Débitants Réunis » à Roubaix, qui a été choisi parmi les douze candidats sur lesquels le Conseil municipal s'était prononcé en sa séance du 27 novembre 1932.

M. Clabaut avait été désigné avec le numéro 1 et par 10 voix sur 18 votants. MM. Bourgeois et Moraval avaient obtenu le même nombre de voix aux scrutins suivants.

Depuis le décès de M. César Machu, au début de l'année 1931, les fonctions de receveur municipal étaient remplies par M. le percepteur de Croix ; l'administration supérieure avait refusé de désigner un titulaire parmi les trois candidats proposés par la municipalité.

Vol de poules. — Chez M. Lucien Noblet, domicilié rue d'Hem, on a volé sept poules, au cours de la nuit de mardi à mercredi ; on croit que le larcin a été commis vers 2 h. du matin.

Accident du travail. — Un domestique de M. Willoquet, marchand de charbons, François Vannuffel, 39 ans, 75, rue Mirabeau, s'est tordu le pied droit en déchargeant un sac de charbon : fracture de l'extrémité inférieure du péroné droit et probablement du tibia ; quarante jours de repos seront nécessaires au blessé.

Impôt sur le chiffre d'affaires. — Redevables payant mensuellement. Jours de perception tous les mercredis de chaque mois. — Redevables soumis au régime de forfait. — Jours de perception : tous les vendredis des mois de janvier, avril, juillet et octobre. — Ordre de perception pour tous les redevables. Les noms commençant par les lettres : A, B, C, les 1er mercredi et 1er vendredi — D à ?, les 2e mercredi et 2e vendredi — L à P, les 3e mercredi et 3e vendredi — Q à Z les 4e mercredi et 4e vendredi. L'indemnité de retard sera exigée des retardataires. Le bureau de perception est ouvert de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h., salle des fêtes, 4, place de la République, à Croix.

Pour les vieux de l'hospice. — Remis au Comité de répartition, 20 fr., quête faite au Razeu, 50, rue Courbet, à l'occasion du Premier mai.

Réunion du comité d'entr'aide. — Le comité d'entr'aide aux chômeurs nécessiteux se réunira à l'Hôtel de Ville samedi 6 mai, à 18 h.

Harmonie « Les Intimes ». — Ce soir, jeudi, à 20 h., répétition générale. A l'issue de la répétition, une manifestation cordiale aura lieu en l'honneur de M. Camille Claeys, trompette-solo, en raison de ses récents succès obtenus au concours international de solistes de Lille.

Consultations de nourrissons. — Aujourd'hui jeudi, à 10 h., Maternité : docteur Ducamp ; à 15 h., Hôtel de Ville : docteur Bathiat.

Etat civil. — Naissances : Pessemier Marcel, rue des Ogiers, 177 ; Arcq Sonia, rue Blanche 12 ; Vanherzeele Paulette, rue des Ogiers, 177 ; Decocbecq André, rue des Ogiers, 177.

Décès : Prouvost Henri, 75 ans, rue des Ogiers, 478.

WASQUEHAL

En chargeant des pièces de tissus. A l'usine Hannart, l'ouvrier Bouriche Saadi, 29 ans, demeurant à Wasquehal, 18, rue de Flers, s'est fait une entorse de la cheville gauche en chargeant une pièce de tissus sur un chariot. Il devra subir une incapacité de travail de 15 jours.

Consultation de nourrissons. — Aujourd'hui jeudi, à 15 heures, consultation des nourrissons à la salle des fêtes de la mairie.

Amicale du Capreau. — Vendredi, à la salle Vandewalle, rue Christophe-Colomb, répétition générale de la clique des tambours et clairons : pour les petits à 18 h. 30, pour les grands à 19 h. 30. Pour la section de gymnastique, entraînement général obligatoire à la salle Besson, rue des Ecoles, samedi, à 19 h., pour les pupilles et à 20 h., pour les adultes.

Cours de solfège. — Ce soir jeudi, à 19 h., cours gratuit de solfège au siège de l'Harmonie « La Jeune France », 8, rue Pasteur, où on reçoit les nouveaux élèves.

Harmonie J.-B. Lepers. — C'est vendredi 5 mai, à 20 h. 15, et non samedi comme il a été annoncé par erreur, qu'aura lieu la répétition générale au siège, 17, rue Jean-Macé.

Association sportive wasquehalienne. — La saison 1932-33 étant terminée et en vue de la formation de nouvelles équipes pour la saison prochaine, la commission de l'A.S.W. porte à la connaissance de tous les jeunes gens qui désireraient pratiquer le football qu'ils peuvent s'inscrire tous les jours au siège, 51, rue Delerue, à Wasquehal. Chaque jeudi, des instructeurs seront spécialement chargés de leur instruction théorique et pratique.

Coqs. — Le concours de coqs organisé lundi soir au parc Détailleur, rue des Villas, 203, avait réuni 24 sociétés et a été suivi par de très nombreux amateurs. Ce tournoi a donné les résultats suivants : Cuvier a battu Pollet ; l'Yser et Céline font nulle ; Louis a gagné contre les Charrons ; les Amis ont battu le Triez ; les Laitiers ont gagné contre Surmont ; Le Plomeux a fait nulle avec les Champs Elysées ; Vanpoucke, vainqueur de Marlevède, Mathon s'est fait battre par le Quesne ; l'Abattoir perdit contre Sébille ; Wattez battit Maurice ; Stoffel se fit battre par Robert et Pérette gagna contre les Teinturiers.

Le secret du bonheur conjugal...

qui ne désire le connaître?

Un mari est toujours sensible à la douceur de la peau, à la fraîcheur du teint... On disait autrefois : « Les savons sont irritants pour le visage ». C'est parce que l'on n'avait pas encore créé le Savon Palmolive fabriqué avec les huiles d'olive, de palme et de coco, réputées, depuis longtemps, pour leur merveilleuse action adoucissante et tonifiante.

Extraordinairement pure et fine, exempte de colorant artificiel, la mousse du Savon Palmolive nettoie la peau à la perfection, sans jamais l'irriter. Le Savon Palmolive développe la beauté naturelle du teint, il adoucit l'épiderme, ravive ses couleurs et garde au visage sa fraîcheur et sa grâce juvéniles.

Plus de 20.000 spécialistes en soins de beauté le recommandent. Faites-leur confiance. Essayez Palmolive.

2fr. Pour la France